

### Aperçu d'histoire générale.

**D**urant 800 ans, de l'Ecosse au Golfe Persique, de l'Espagne aux frontières de l'Inde, les romains mettent en place une infrastructure routière de plus de 100.000 Kms, digne de figurer parmi les merveilles du monde

**E**n 19 avant Jésus-Christ, le général romain Agrippa devient proconsul des Gaules et se voit peu après confier par son beau-père, l'empereur Auguste, la construction d'un réseau de voies de communications dans notre pays. Cet immense ouvrage de voirie, comprenant notamment un ensemble rayonnant à partir de Lyon dans quatre directions, ne sera terminé dans ses grandes lignes qu'une soixantaine d'années après, sous le règne de l'empereur Claude.

### Caractéristiques des voies romaines.

**L**e réseau routier en Gaule se répartit en trois catégories :

-Les grandes voies militaires et les voies publiques d'état, établies et entretenues par l'administration avec les ressources des provinces (se sont celles où se trouvent les bornes milliaires).

-Les routes des collectivités régionales.

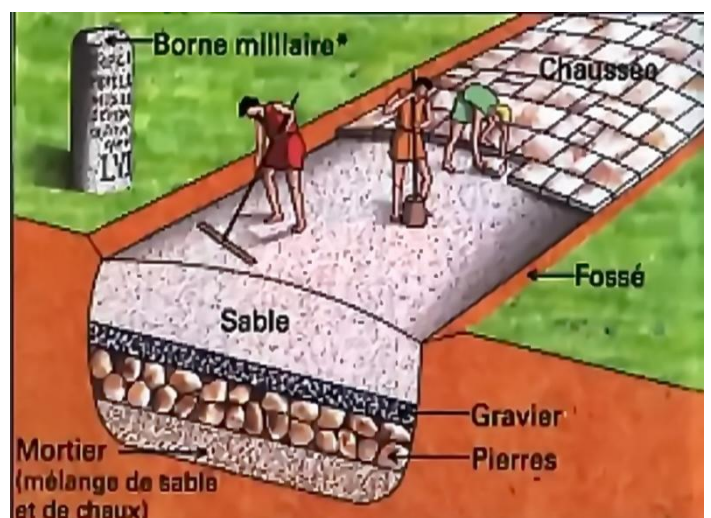
-Les voies privées des domaines.

Nous n'aborderons ici que la première catégorie, dont fait partie la voirie romaine passant par Pérignat.

La structure de ces voies peut varier en fonction de la nature du terrain et des matériaux à disposition, mais elle est toujours traditionnellement élaborée.

Elle comprend :

- Une assise de base en pierres mises de champ pour faciliter le drainage.
- Un noyau élastique (sable).
- Un revêtement de dalles ou de cailloux concassés
- En campagne elle est de plus bordée de fossés destinés à la maintenir sèche.



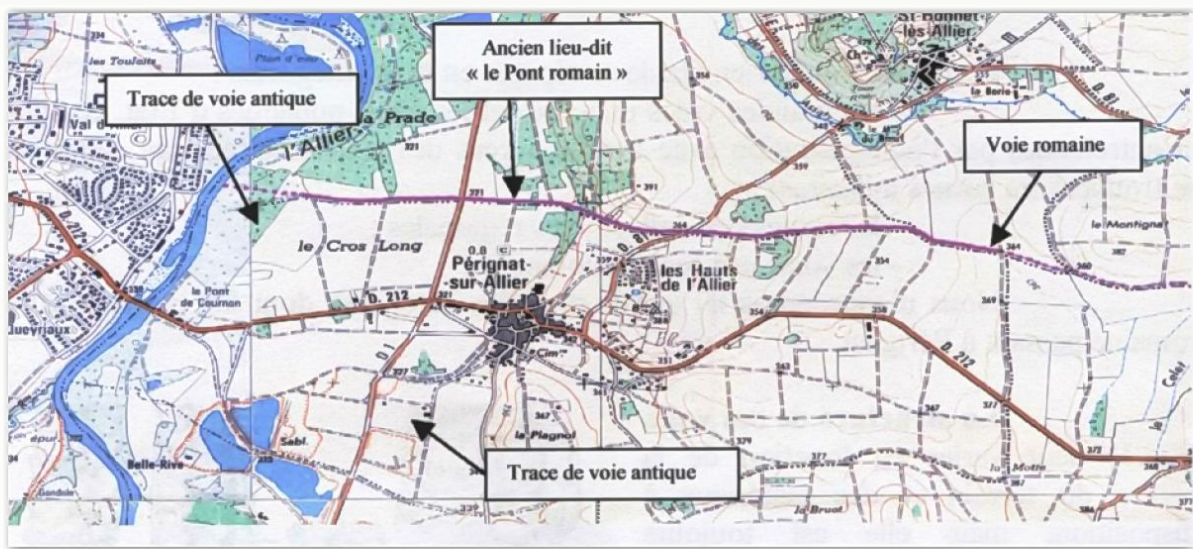
- Leur tracé reprend la plupart du temps celui des chemins existant déjà dans les pays conquis tout en les rectifiant quelque peu parfois, car, si le terrain ne s'y oppose pas, la ligne droite est de règle.
- Leur largeur moyenne va de 6 à 8 mètres pour permettre le passage des chariots, voir 12 mètres pour les voies militaires.
- Une fois en place, et durant toute la période gallo-romaine, les voies romaines font l'objet de soins constants d'entretien et d'efforts périodiques de réfection.

### La voie romaine à Pérignat.

**A** L'ouest de Lyon, pour ce qui nous concerne, la route d'Aquitaine passait par Feurs, Pérignat, Clermont, Limoges, et rejoignait Saintes, chef-lieu de l'Aquitaine.

- Le tracé de cette voie détermine la limite nord de la commune de Pérignat sur toute sa longueur, la séparant de celles de Saint-Bonnet es Allier et de Mezel.

### **La voie romaine limite de la commune de Pérignat**



- De nos jours, rien ne permet de distinguer ce chemin de ceux qui l'avoisinent : pas de dallage visible, pas de pont antique, seule la continuité à travers plusieurs communes et sa quasi rectitude pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une ancienne route.
- Alors comment avons-nous la certitude qu'il s'agit d'une voie romaine ? Grâce à quatre éléments principaux :
  - La description, dès le XVIe siècle, d'une borne milliaire romaine gravée située aux abords immédiats du chemin
  - La découverte de deux autres bornes, à Vologne et à Neuville, formant un axe dont celle de Pérignat est le prolongement avant Clermont.
  - L'apparition fortuite, en 1999, d'un tronçon de la voie romaine sur la rive gauche de l'Allier dans l'axe de celle qui nous longe (voir le chapitre au-delà de l'Allier).
  - Enfin la découverte de nombreux indices et vestiges indiquant une présence gallo-romaine conséquente à proximité.
  - Parmi ces vestiges signalés aux alentours du village, plusieurs, dont notamment les traces d'un temple longent le côté sud de la voie romaine (côté Pérignat). Or il est intéressant de noter



qu'aucune observation de site antique n'a été faite à proximité de celle-ci du côté des communes de Saint-Bonnet et Mezel.

- Au nord du village, le chemin dit de « La Boule », bordé par son ruisseau, traverse la voie romaine à l'ancien lieu-dit « le pont romain » (appellation non reprise par le cadastre). D'après les anciens du pays un petit pont de pierre enjambait effectivement le ruisseau à cet endroit. Était-il réellement aussi ancien ou n'avait-il été ainsi baptisé qu'en raison de sa position sur la voie ? nous ne le saurons plus car il fut détruit lors du remembrement dans les années soixante et à son emplacement le ruisseau fut busé.

### Une seconde voie antique à Pérignat ?

La découverte en 1970 et récemment de sépultures de l'époque gallo-romaine à l'est de la route de Mirefleurs (lieu-dit Champmot) suppose, pour les archéologues, l'existence sur notre commune d'une seconde voie. En effet, ce genre de tombes se trouve généralement aux abords immédiats d'une voie de communications. Des restes de dallage épars, observés par les spécialistes, semblent confirmer cette hypothèse et ferait du village un carrefour antique.

De ce fait il paraît peu probable que Pérignat n'ait été qu'une simple « Villa » (domaine rural) mais plutôt un bourg d'étape auquel la présence de ces routes et la proximité de la rivière ont assuré développement et pérennité, ainsi que nous le suggèrent les différents indices archéologiques qui parsèment la commune.

### Au-delà de l'Allier.

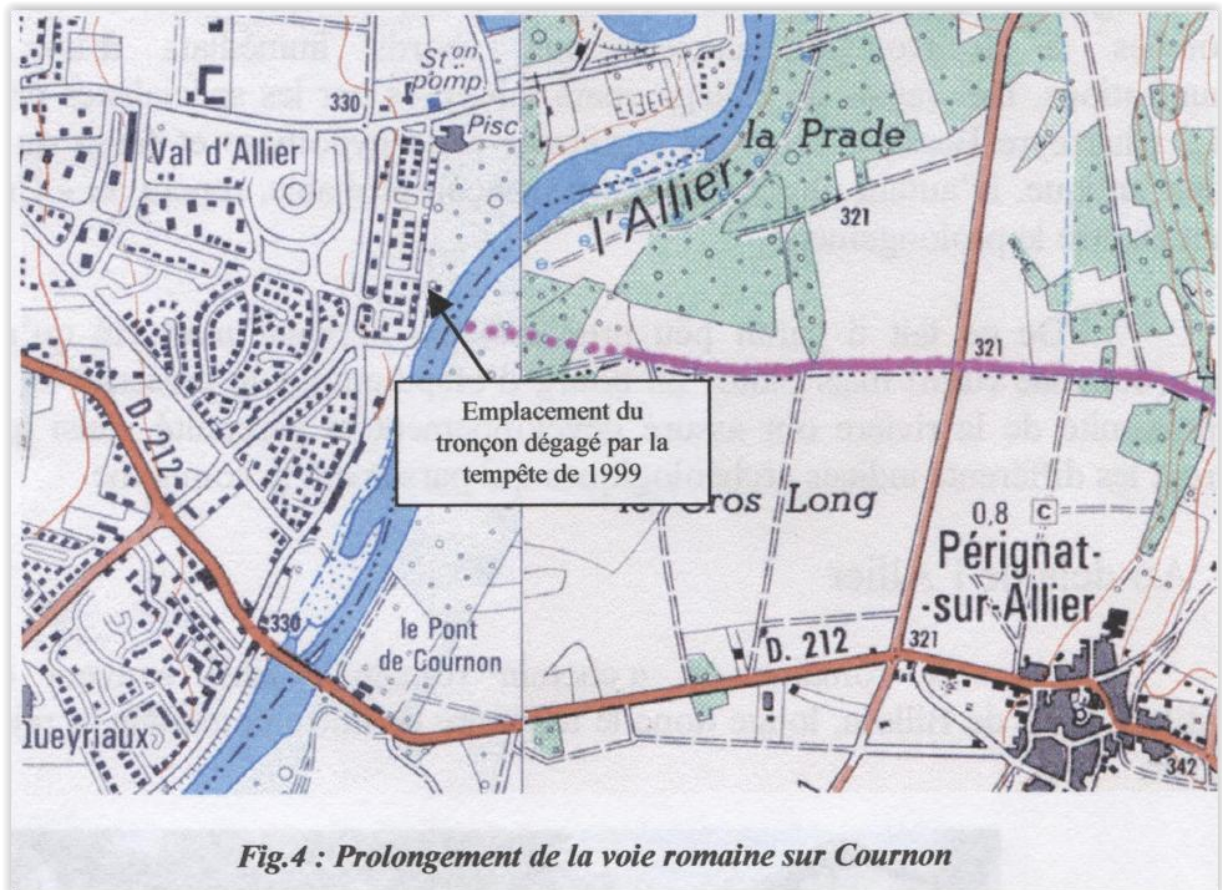
La voie romaine ou « chemin romain », ainsi souvent dénommée aujourd'hui, vient de Billom, longe donc le territoire de notre commune et rejoint la rive de l'Allier.



*Fig. 3 : la voie romaine à Cournon*

- En 1983, une société archéologique avait dégagé une partie de son prolongement sur la commune de Cournon, mais aucune trace ne subsistait à proximité de la rivière.

- Or en 1999, ces chercheurs reçurent un concours totalement inespéré : en effet, la tempête du 2 décembre déracina un arbre sur la berge, dégageant par la-même un tronçon de l'antique voie romaine (fig3).
- Ces vestiges, jusqu'alors recouverts d'environ 50cm de terre, donnent un bon aperçu du système de dalles recouvrant la voie. Selon certains témoignages, ce dallage subsisterait, également enfoui, sur la portion bordant Pérignat.
- Qui plus est, le hasard a voulu que la tempête de 1999 dégage cette parcelle exactement dans l'axe de notre « chemin romain » (fig4)



*Fig.4 : Prolongement de la voie romaine sur Cournon*

- Il est par contre regrettable que deux ans et demi après, le site soit à l'abandon et n'ait fait l'objet d'aucune fouille ni étude particulière.

**P**our conclure, la voie romaine passant près de Pérignat et encore récemment dénommée « ancien chemin de Cournon à Billom » (1834) a été, pendant près de 18 siècles le principal axe de communications du village, son « artère » dans tous les sens du terme.

**E**spérons qu'en son honneur, par respect pour l'histoire du pays et pour les secrets antiques qu'elle recèle et côtoie encore certainement, elle ne soit pas prochainement sacrifiée au profit d'une déviation pour poids-lourds !!

Patrick Massiasse (juillet 2002)